



Scannez-moi
Pour + d'info



RNCP MASAF : 38855 (05/04/2024)

NSF : 210

Fiche ROME : A1416

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir entre 15 et 30 ans*
(pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap)
- Avoir signé un contrat d'apprentissage

* Dérogation possible : nous consulter

Les + de la formation

- Rencontres avec des professionnels
- Une exploitation pédagogique avec son atelier horticole
- Un module Conduite de la vigne pour se diversifier

CAPa
Niveau 3



Métiers de l'agriculture Spécialité Horticulture

Devenir ouvrier qualifié en horticulture

Objectifs : Acquérir les compétences nécessaires pour réaliser les opérations liées à la culture de plantes en pleine terre ou en pots

- Maîtriser les gestes techniques encadré par votre maître d'apprentissage
- Construire votre expérience professionnelle en remplissant pendant 2 ans les fonctions d'un ouvrier agricole
- Vous faire connaître dans le secteur d'activité en étant en contact avec les acteurs locaux du monde horticole
- Solidifier vos acquis dans les matières générales et acquérir les techniques spécifiques aux métiers : entretien et récolte des végétaux, maintenance des installations agricoles et du matériel
- Gagner en autonomie et se former aux techniques de recherche d'emploi

DUREE ET ORGANISATION

2 ans de formation en alternance.

- **420h/an en centre**
Soit 12 semaines
- **1187h/an en entreprise**
Soit 34 semaines
- **5 semaines/an de congés payés**

Le parcours peut être individualisé en fonction de vos acquis et de votre expérience

MODALITES D'EVALUATION

Le diplôme du CAPa MA spécialité Horticulture est constitué de 7 Unités Capitalisables (UC) correspondant à différentes capacités (blocs de compétences)

- Les UC sont évaluées sur des situations professionnelles permettant de valider les compétences. L'acquisition des 7 UC est nécessaire pour obtenir le diplôme.
- Le candidat conserve le bénéfice des UC acquises durant 5 ans pour obtenir son diplôme



78 %
DE SATISFACTION



60 %
DE RÉUSSITE AUX EXAMENS



23 %
INSERTION PROFESSIONNELLE



69 %
POURSUITE D'ETUDES



0 %
D'INTERRUPTION DE PARCOURS



Paroles d'apprenti

Ça me permet de travailler dans un environnement qui me plaît beaucoup et d'apprendre de nouvelles choses.

“



Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Un Référent Handicap est présent sur le Campus.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Modules d'enseignements généraux :

- S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui
- Construire son projet personnel et professionnel
- Communiquer dans des situations et des contextes variés

Modules d'enseignements professionnels :

- Réaliser des travaux sur les végétaux
- Réaliser des travaux de suivi de cultures, de l'implantation à la récolte et au conditionnement
- Réaliser des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments

UCARE : Conduite de la vigne

Le référentiel du diplôme disponible sur le site Chlorofil.fr :

https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/referentiels/secondeaire/capa/ma/capa-ma-ref-uc-2015.pdf

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Une exploitation pédagogique pour les travaux pratiques
- Des formateurs issus du monde professionnels

FINANCEMENT ET REMUNERATION

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO du secteur
Votre rémunération est calculée en fonction de votre âge et de votre niveau de formation
Contactez nous pour plus d'information.

APRES LA FORMATION

Poursuite d'études

- Brevet Professionnel Agricole
- Brevet Professionnel de Responsable d'Entreprise Agricole
- Baccalauréat professionnel

Débouchés métiers

- Ouvrier agricole

SITE DE CARCASSONNE
Lycée Charlemagne
Route de Saint-Hilaire
11 000 CARCASSONNE
04 68 72 83 00

cfa.aude@educagri.fr
www.campusterreetnature.fr
@fpcapca11 sur

